

Délibération

Réunion du comité du 15 juillet 2019

Délibération n°2019-05

Budget supplémentaire 2019

Nombre de membres du Comité Syndical : 113

Nombre de Conseillers en exercice : 113

Date de la 1^{ère} convocation : 27 juin 2019

Présents le 03 juillet 2019 : 15 – quorum non atteint

Date de la 2^{ème} convocation en application de l'article L2121-17 du CGCT : 09 juillet 2019

Président de séance : Fabrice ROUSSEL

Présents (17) : Christian BIGUET, Jocelyn BUREAU, Christophe COTTA, Christian COUTURIER, Jacques DALIBERT, Serge DAVID, Marc DENIS, Edouard DEUX, Joël GEFFROY, Marie-Cécile GESSANT, Claude LABARRE, André LANCIEN, Jean-Claude LEMASSON, Jean-Louis LELIEVRE, Michel LUCAS, Pascal PRAS, Fabrice ROUSSEL

Absents et représentés (6) : Bertrand AFFILE donne pouvoir à Jocelyn BUREAU, Julie LAERNOES donne pouvoir à Marc DENIS, Alain MANARA donne pouvoir à Michel LUCAS, Alain MICHELOT donne pouvoir à Pascal PRAS ; Johanna ROLLAND donne pouvoir à Fabrice ROUSSEL, David SAMZUN donne pouvoir à Christian COUTURIER.

Absents et excusés (90) : Jean-Guy ALIX, Gérard ALLARD, Rodolphe AMAILLAND, Martin ARNOUT, Claude AUFORT, Marie-Annick BENATRE, Gaëlle BENIZE, Laure BESLIER, Jean-Luc BESNIER, Joseph BEZIER, Cécile BIR, Benoît BLINEAU, Pascal BOLO, Christian BRUN, Jean-Michel BUF, Eric BUQUEN, Michel CAILLAUD, Sylvie CAUCHIE, Alain CHAUVEAU, François CHENEAU, Claudine CHEVALLEREAU, Pascale CHIRON, Jacky CLOUET, Mahel COPPEY, Yves DAUVE, Laurianne DENIAUD, Gérard DRENO, Véronique DUBETTIER GRENIER, Dominique DUCLOS, Philippe EUZENAT, François FEDINI, Laurence GARNIER, Jacques GARREAU, Valérie GAUTIER, Jacques GILLAIZEAU, Hervé GRELARD, Joël GUERRIAU, Laurence GUILLEMIN, Pascale HAMEAU, Pierre HAY, Jean-Yves HENRY, Franck HERVY, Yannick JIMENEZ, Jean-Pierre JOUTARD, André KLEIN, Patrick LAMIABLE, Dominique LE BERRE, Sylvain LEFEUVRE, Yvon LERAT, Patrice LERAY, Jean-Jacques LUMEAU, Catherine LUNGART, Monique MAISONNEUVE, Dominique MANACH, Pascal MARTIN, David MARTINEAU, Benjamin MAUDUIT, Isabelle MERAND, Marie-Hélène MONTFORT, Benjamin MORIVAL, Serge MOUNIER, Jean-Paul NAUD, Jean-Paul NICOLAS, Remy NICOLEAU, Valérie NIESCIEREWICZ, Barbara NOURRY, Nicolas OUDAERT, Louis OUISSE, François OUVARD, Joseph PARPAILON, Jean-Claude PELLETEUR, Mireille PERNOT, Eric PROVOST, Thomas QUERO, Jean-François RICARD, Alain ROBERT, Annie ROCHEREAU-PRAUD, Ghislaine RODRIGUEZ, Jean-Louis ROGER, Alain ROYER, Thierry RYO, Claudine SACHOT, Aymeric SEASSAU, André SOBCZAK, Jean-Louis THAUVIN, Yannick THOBY, Pierre THOMERE, Roger VEILLAUD, Marcel VERGER, Alain VEY.

Délibération

Réunion du comité du 15 juillet 2019

Délibération n°2019-05

Budget supplémentaire 2019

La Présidente,

Expose :

Le présent budget supplémentaire a pour objet de prendre en compte la reprise des résultats au budget du Pôle métropolitain réalisés au budget 2018, que vous venez de voter avec les Comptes Administratifs et l'affectation des résultats. L'intégration de ces résultats et l'inscription de nouvelles recettes et dépenses prévues dans ce budget supplémentaire n'ont aucune incidence sur les participations des intercommunalités prévues lors du vote du budget primitif à savoir :

	Participations prévues au BP et confirmées au BS
Nantes Métropole	787 066 €
Saint Nazaire Agglomération	166 083 €
Erdre et Gesvres	41 573 €
Estuaire et Sillon	38 335 €
Pays de Blain	11 490 €

Le budget supplémentaire permet d'ajuster au réel la prévision des amortissements prévues au budget primitif en la diminuant les recettes d'investissements de 37 000€. Ainsi, les différentes opérations de la section investissement du projet de budget supplémentaire présenté permettent d'affecter le solde d'exécution financière de 216 584,49€ corrigé par les restes à réaliser 2018 (en dépenses et recettes) et de répondre aux besoins de financement du résultat cumulé de la section d'investissement de 209 571,51 €.

Délibération

Réunion du comité du 15 juillet 2019

Délibération n°2019-05

Budget supplémentaire 2019

En section d'investissement, le budget supplémentaire intègre :

- Une baisse de recettes de la Dotations aux amortissements à hauteur de 37 000€
- Une dépense nouvelle de 55 700€ correspondant à l'amortissement d'une subvention reçue et non prévue au budget primitif
- L'inscription de recettes non inscrites au budget prévisionnel : 120 000€ de subventions ville de demain et 98 000€ de subventions FEDER pour la réalisation des 5 Sémaphores de Vincent Mauger
- L'inscription de dépenses à hauteur de 462 156€ correspondantes aux restes à réaliser 2018 :
 - 138 036 € en 2031 pour le projet Ambition Maritime
 - 324 120 € en 2161 pour le projet Sémaphores
- L'inscription de 36 000€ de recettes reportées de la CCI et de Nantes Saint-Nazaire Port pour le projet Ambition Maritime
- L'inscription de 120 000€ de dépenses nouvelles en 2161 pour couvrir les plus values de sécurité de réalisation des belvédères Sémaphores et permettre la réalisation de celui de Saint Herblain
- Le transfert de 41 435,55€ de la section fonctionnement (023) vers la section investissement (021)
- Une affectation de l'excédent de fonctionnement à la section d'investissement à hauteur de 65 835,96 €
- La baisse des dépenses prévisionnelles prévues au compte 204 de 97 000€ et l'inscription de nouvelles dépenses au compte 2161 pour 120 000€.

En section de fonctionnement, le budget supplémentaire intègre

- Un transfert vers la section investissement de 41 435,55€
- Une diminution de la Dotation aux Amortissements de 37 000€
- Une inscription complémentaire de 1 500€ au compte 6281 pour financer la cotisation de 3000€ du pôle métropolitain en tant que « partenaire » de la Maison Régionale de l'Architecture des Pays de Loire
- Une nouvelle recette prévisionnelle de 75 000€ du Ministère de la Cohésion des Territoires visant à subventionner des études préalables pour une expérimentation I.B.A. sur le périmètre du pôle
- Une nouvelle recette de 55 700€ correspondant à l'amortissement d'une subvention reçue et non prévue au budget primitif

Délibération

Réunion du comité du 15 juillet 2019

Délibération n°2019-05

Budget supplémentaire 2019

- Des dépenses nouvelles au compte 617 pour 71 764.45€ permettant de financer les études liés à la préparation d'une I.B.A. et aux études sur le nouveau plan d'actions du pôle métropolitain
- L'inscription de 53 000€ de dépense complémentaire au chapitre 65 relatives aux subventions de fonctionnement

L'ensemble de ces opérations étant équilibrées, ce budget supplémentaire n'appelle pas de modification des participations des cinq intercommunalités membres, je vous demande donc, mes chers collègues, de bien vouloir voter le budget supplémentaire,

Le comité, dûment convoqué, délibère et :

- Approuve le budget supplémentaire.
- Autorise Madame la Présidente et Monsieur le 1^{ER} Vice-Président délégué à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

A L'UNANIMITE



Nantes, le 15 juillet 2019

A handwritten signature in black ink, appearing to read "J. Rolland".

Johanna Rolland
Présidente du Pôle métropolitain
Nantes Saint-Nazaire



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : POLE METROPOLITAIN NANTES ST NAZAIRE

Utilisateur : MOULINIE Claire

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	2019_05_DEL_CS
Date de la décision:	2019-07-15 00:00:00+02
Objet:	Comité syndical du 15 juillet 2019 : délibération 2019-05 budget supplémentaire 2019
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1.2 - Délibérations afférentes aux actes budgétaires (budget primitif, budget supplémentaire, compte administratif)
Identifiant unique:	044-200035335-20190715-2019_05_DEL_CS-D E
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 044-200035335-20190715-2019_05_DEL_CS-DE-1-1_0.xml	text/xml	959
nom de original: 2019 07 15 COMITE delib 2019-05 BS2019.pdf	application/pdf	153017
nom de métier: 99_DE-044-200035335-20190715-2019_05_DEL_CS-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	153017

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	19 juillet 2019 à 14h27min16s	Dépôt initial
En attente de transmission	19 juillet 2019 à 14h27min16s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	19 juillet 2019 à 14h27min18s	Transmis au MI
Acquittement reçu	19 juillet 2019 à 14h28min08s	Reçu par le MI le 2019-07-19

